



Numéro 29

Décembre 2023

Dans l'actualité

L'Assemblée générale de l'ONU vote pour un cessez-le-feu à Gaza lors d'une session extraordinaire d'urgence

- **Le Canada explique pourquoi il a appuyé la résolution exigeant un cessez-le-feu**
 - **Le secrétaire général de l'ONU demande au Conseil de sécurité d'agir en faveur d'un cessez-le-feu immédiat**
- **Les États-Unis opposent leur veto à une autre résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu**
- **Rapports sur les succès remportés par la résistance palestinienne à Gaza**
- **Un nombre important de soldats israéliens ont été tués, blessés ou déclarés invalides**
 - **Israël assassine un éminent intellectuel palestinien**
 - **L'administration Biden contourne le Congrès et le Sénat pour expédier des armes en Israël**
- **Les États-Unis continuent d'orchestrer le massacre israélien à Gaza et en Cisjordanie occupée**
 - **Les Travailleurs unis de l'automobile se joignent à l'appel à un cessez-le-feu permanent à Gaza**
 - **D'autres villes appellent à un cessez-le-feu à Gaza**

À titre d'information

- **L'activation de la Convention sur le génocide contre Israël et les États complices**
 - **La pastèque, symbole de la résistance palestinienne**

Dans l'actualité

L'Assemblée générale de l'ONU vote pour un cessez-le-feu à Gaza lors d'une session extraordinaire d'urgence



Le 12 décembre, l'Assemblée générale de l'ONU a voté à la grande majorité pour un cessez-le-feu à Gaza.

Voting Ended			12/12/2023	4:26:48 PM
<input checked="" type="checkbox"/> LITHUANIA	<input checked="" type="checkbox"/> PAPUA NEW GUINEA	<input checked="" type="checkbox"/> SURINAME		
<input checked="" type="checkbox"/> LUXEMBOURG	<input checked="" type="checkbox"/> PARAGUAY	<input checked="" type="checkbox"/> SWEDEN		
<input checked="" type="checkbox"/> MADAGASCAR	<input checked="" type="checkbox"/> PERU	<input checked="" type="checkbox"/> SWITZERLAND		
<input checked="" type="checkbox"/> MALAWI	<input checked="" type="checkbox"/> PHILIPPINES	<input checked="" type="checkbox"/> SYRIAN ARAB REP...		
<input checked="" type="checkbox"/> MALAYSIA	<input checked="" type="checkbox"/> POLAND	<input checked="" type="checkbox"/> TAJIKISTAN		
<input checked="" type="checkbox"/> MALDIVES	<input checked="" type="checkbox"/> PORTUGAL	<input checked="" type="checkbox"/> THAILAND		
<input checked="" type="checkbox"/> MALI	<input checked="" type="checkbox"/> QATAR	<input checked="" type="checkbox"/> TIMOR-LESTE		
<input checked="" type="checkbox"/> MALTA	<input checked="" type="checkbox"/> REP OF KOREA	<input checked="" type="checkbox"/> TOGO		
<input checked="" type="checkbox"/> MARSHALL ISLANDS	<input checked="" type="checkbox"/> REP OF MOLDOVA	<input checked="" type="checkbox"/> TONGA		
<input checked="" type="checkbox"/> MAURITANIA	<input checked="" type="checkbox"/> ROMANIA	<input checked="" type="checkbox"/> TRINIDAD-TOBAGO		
<input checked="" type="checkbox"/> MAURITIUS	<input checked="" type="checkbox"/> RUSSIAN FEDERATION	<input checked="" type="checkbox"/> TUNISIA		
<input checked="" type="checkbox"/> MEXICO	<input checked="" type="checkbox"/> RWANDA	<input checked="" type="checkbox"/> TURKMENISTAN		
<input checked="" type="checkbox"/> MICRONESIA (FS)	<input checked="" type="checkbox"/> SAINT KITTS-NEVIS	<input checked="" type="checkbox"/> TUVALU		
<input checked="" type="checkbox"/> MONACO	<input checked="" type="checkbox"/> SAINT LUCIA	<input checked="" type="checkbox"/> TURKEY		
<input checked="" type="checkbox"/> MONGOLIA	<input checked="" type="checkbox"/> SAINT VINCENT-GRE...	<input checked="" type="checkbox"/> UGANDA		
<input checked="" type="checkbox"/> MONTENEGRO	<input checked="" type="checkbox"/> SAMOA	<input checked="" type="checkbox"/> UKRAINE		
<input checked="" type="checkbox"/> MOROCCO	<input checked="" type="checkbox"/> SAN MARINO	<input checked="" type="checkbox"/> UNITED ARAB EMIR...		
<input checked="" type="checkbox"/> MOZAMBIQUE	<input checked="" type="checkbox"/> SAO TOME-PRINCE	<input checked="" type="checkbox"/> UNITED KINGDOM		
<input checked="" type="checkbox"/> MYANMAR	<input checked="" type="checkbox"/> SAUDI ARABIA	<input checked="" type="checkbox"/> UNITED REP TANZA...		
<input checked="" type="checkbox"/> NAMIBIA	<input checked="" type="checkbox"/> SENEGAL	<input checked="" type="checkbox"/> UNITED STATES		
<input checked="" type="checkbox"/> NAURU	<input checked="" type="checkbox"/> SERBIA	<input checked="" type="checkbox"/> URUGUAY		
<input checked="" type="checkbox"/> NEPAL	<input checked="" type="checkbox"/> SEYCHELLES	<input checked="" type="checkbox"/> UZBEKISTAN		
<input checked="" type="checkbox"/> NETHERLANDS (KIN...)	<input checked="" type="checkbox"/> SIERRA LEONE	<input checked="" type="checkbox"/> VANUATU		
<input checked="" type="checkbox"/> NEW ZEALAND	<input checked="" type="checkbox"/> SINGAPORE	<input checked="" type="checkbox"/> VENEZUELA		
<input checked="" type="checkbox"/> NICARAGUA	<input checked="" type="checkbox"/> SLOVAKIA	<input checked="" type="checkbox"/> VIET NAM		
<input checked="" type="checkbox"/> NIGER	<input checked="" type="checkbox"/> SLOVENIA	<input checked="" type="checkbox"/> YEMEN		
<input checked="" type="checkbox"/> NIGERIA	<input checked="" type="checkbox"/> SOLOMON ISLANDS	<input checked="" type="checkbox"/> ZAMBIA		
<input checked="" type="checkbox"/> NORTH MACEDONIA	<input checked="" type="checkbox"/> SOMALIA	<input checked="" type="checkbox"/> ZIMBABWE		
<input checked="" type="checkbox"/> NORWAY	<input checked="" type="checkbox"/> SOUTH AFRICA			
<input checked="" type="checkbox"/> OMAN	<input checked="" type="checkbox"/> SOUTH SUDAN			
<input checked="" type="checkbox"/> PAKISTAN	<input checked="" type="checkbox"/> SPAIN			
<input checked="" type="checkbox"/> PALAU	<input checked="" type="checkbox"/> SRI LANKA			
<input checked="" type="checkbox"/> PANAMA	<input checked="" type="checkbox"/> SUDAN			

Les États-Unis et Israël ont voté contre la résolution, comme l'ont fait huit autres pays – l'Autriche, la Tchéquie, le Guatemala, le Libéria, la Micronésie, Nauru, le Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Paraguay. Cent-cinquante-trois pays, dont le Canada, ont voté en faveur de la résolution, et 23 se sont abstenus. C'est un vote supérieur à celui sur la résolution du 27 octobre qui demandait une « trêve humanitaire » (120-14 avec 45 abstentions). Suite au soutien massif à la résolution demandant un cessez-le-feu, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a souligné que, bien que non contraignante, la résolution reflète néanmoins l'opinion publique mondiale et en ce sens elle est très importante.

Les États-Unis ont à nouveau tenté de faire diversion sur l'urgente nécessité d'un consensus

pour un cessez-le-feu en proposant une fois de plus d'ajouter un paragraphe déclarant que l'Assemblée « rejette catégoriquement et condamne les attaques terroristes haineuses menées par le Hamas ». L'Autriche a aussi proposé un amendement qui aurait ajouté que les personnes détenues « par le Hamas et d'autres groupes » doivent être relâchées « immédiatement ». Les deux amendements ont été rejetés.

La session d'urgence a eu lieu après que l'Égypte et la Mauritanie aient invoqué la résolution 377 de l'ONU à laquelle fut donné le titre « Union pour le maintien de la paix ». Ils l'ont fait après que les États-Unis ont opposé leur veto à une résolution du Conseil de sécurité à Gaza. La résolution 377 habilite l'Assemblée générale à agir dans des cas où le Conseil de sécurité, en raison d'une absence d'unanimité au sein de ses cinq membres permanents, manque à ses obligations de défendre la sécurité et la paix internationales.

Une fois de plus, une action prise par les pays du monde est entravée par le fait que les résolutions à l'Assemblée générale ne sont pas juridiquement contraignantes. De nombreux pays s'efforcent néanmoins de demander des comptes à Israël et aux États-Unis pour les crimes commis contre les Palestiniens. Le vote à l'Assemblée générale reflète définitivement l'isolement grandissant des États-Unis qui sont responsables des crimes commis par Israël à Gaza et dans toute la Palestine occupée.



Le Canada explique pourquoi il a appuyé la résolution exigeant un cessez-le-feu

Les Canadiens sont heureux d'apprendre que le Canada a changé sa position aux Nations unies et qu'il a voté en faveur d'une résolution adoptée par la vaste majorité des pays le 12 décembre exigeant un cessez-le-feu à Gaza. La majorité est néanmoins consciente de la duplicité du Canada et du fait que sa position de soutien à Israël inclut la discrimination, la violence et les actes de génocide de l'État d'apartheid à l'encontre des Palestiniens, et que cette position n'a pas changé. Le Canada maintient sa position de soutien à Israël et son objectif d'éliminer le Hamas, qu'il décrit comme une organisation terroriste, mais invoque des préoccupations humanitaires pour justifier son changement de position. Il aurait dû le faire dès le début plutôt que de répéter qu'Israël a le droit de se défendre et qu'il doit agir avec prudence face aux civils. Le Canada continue aussi de rester muet au sujet de l'objectif d'Israël d'éliminer les Palestiniens et de créer le Grand Israël sans la Palestine. Par exemple, il continue de dire à mots couverts qu'Israël a le droit de dicter qui peut gouverner Gaza, ce que personne ne trouve le moins démocratique.

« Dès le début nous avons dit qu'Israël a le droit de se défendre », a dit la ministre des Affaires étrangères Mélanie Joly aux journalistes avant le vote à l'Assemblée générale. « Comment Israël se défend est un sujet de préoccupation, a-t-elle dit. Ce qui se déroule sous nos yeux ne pourra qu'exacerber le cycle de violence, ce qui ne mènera pas à une défaite durable du Hamas. » Elle a ajouté qu'un cessez-le-feu ne pouvait être « unilatéral ». Le Hamas doit déposer les armes et libérer les otages toujours en captivité depuis le 7 octobre, a-t-elle dit.

L'ambassadeur du Canada à l'ONU, Bob Rae, a dit à l'émission *Power & Politics* du réseau de *CBC News* que le Canada a appuyé la résolution en raison de la situation humanitaire à Gaza.

« Le statu quo au niveau des combats est intenable d'un point de vue humanitaire. Du point de vue de ce qui arrive aux gens, c'est tout simplement intenable », a dit Bob Rae.

Pour lire le communiqué conjoint des premiers ministres de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande publié le 12 décembre 2023 « expliquant » pourquoi ils ont voté pour le cessez-le-feu à Gaza, [cliquez ici](#).



Le secrétaire général des Nations unies demande au Conseil de sécurité d'agir en faveur d'un cessez-le-feu immédiat

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exprimé à plusieurs reprises son inquiétude face à la situation humanitaire catastrophique à Gaza et au risque imminent d'effondrement total de l'ordre public en raison des bombardements israéliens et du siège de Gaza. Le 6 décembre, il a envoyé une lettre au Conseil de sécurité des Nations unies dans laquelle il invoque l'article 99, contenu dans le chapitre XV de la Charte des Nations unies.



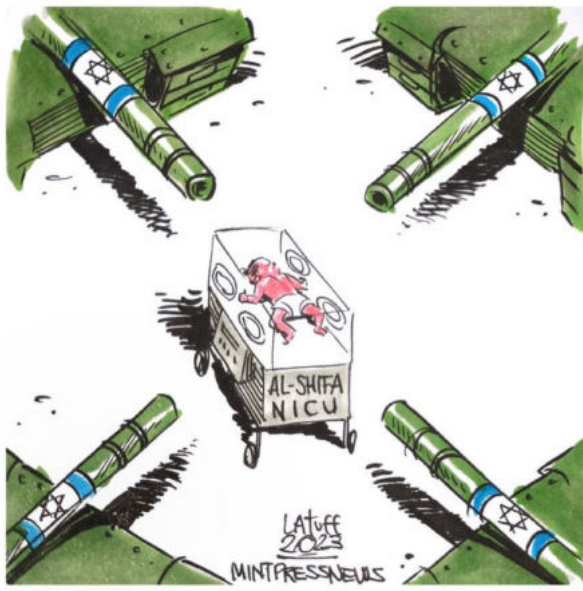
L'article 99 autorise le secrétaire général à « attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales ». Un porte-parole du bureau du secrétaire général a qualifié cette décision de « décision constitutionnelle spectaculaire ». M. Guterres espère qu'elle renforcera la pression sur le Conseil – et sur la communauté internationale dans son ensemble – en faveur d'un cessez-le-feu. « Je pense qu'il s'agit sans doute de l'invocation la plus importante.[...] C'est, à mon avis, l'outil le plus puissant dont il [le secrétaire général] dispose », a déclaré le porte-parole aux journalistes au siège de l'ONU.

La lettre d'Antonio Guterres donne un bref aperçu de la situation désastreuse dans laquelle se trouve la population civile de Gaza. Il existe « un risque grave d'effondrement du système humanitaire », affirme-t-il.

« Les civils de Gaza sont confrontés à un grave danger », dit le secrétaire général des Nations Unies. Il souligne que depuis le début de l'agression israélienne dans la bande de Gaza, « plus de 15 000 personnes auraient été tuées, dont plus de 40 % sont des enfants. Des milliers d'autres ont été blessés. Plus de la moitié des habitations ont été détruites. Environ 80 % des 2,2 millions d'habitants ont été déplacés de force, dans des zones de plus en plus restreintes. [Le 8 décembre, le nombre de personnes tuées par les forces d'occupation israéliennes à Gaza s'élevait à 17 177, dont 7 112 enfants, et 46 000 blessés.]

« Plus de 1,1 million de personnes ont cherché refuge dans les installations de l'UNRWA [Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient] à travers la bande de Gaza, créant des conditions de surpeuplement, indignes et insalubres. D'autres n'ont nulle part où s'abriter et se retrouvent à la rue. Les restes d'explosifs de la guerre rendent les zones inhabitables. Il n'y a pas de protection efficace des civils. »

Dans sa lettre, Antonio Guterres met également en garde contre l'effondrement du système de santé



à Gaza. « Les hôpitaux sont devenus des champs de bataille. Seuls 14 hôpitaux sur 36 sont partiellement fonctionnels. Les deux principaux hôpitaux du sud de la bande de Gaza fonctionnent à trois fois leur capacité d'accueil et sont à court de fournitures de base et de carburant. Ils abritent également des milliers de personnes déplacées. Dans ces conditions, d'autres personnes mourront faute d'être soignées dans les jours et les semaines à venir. »

« Aucun endroit n'est sûr à Gaza », a-t-il souligné.

Antonio Guterres indique qu'il s'attendait à ce que l'ordre public soit bientôt complètement rompu en raison des conditions désespérées dans

lesquelles se trouvent les habitants, soumis à des bombardements constants par les forces d'occupation israéliennes, et privés d'abris ou des éléments essentiels à leur survie, ce qui rendrait impossible toute aide humanitaire, même limitée.

« Une situation encore pire pourrait se produire, y compris des maladies épidémiques et une pression accrue pour des déplacements massifs vers les pays voisins », écrit-il.

Dans la résolution 2712 (2023), le Conseil de sécurité « demande l'intensification de la fourniture de ces articles pour satisfaire les besoins humanitaires de la population civile, tout particulièrement des enfants », a déclaré le chef de l'ONU. Des rapports de Médecins sans frontières et d'autres sources indiquent que les enfants souffrent déjà de diarrhées graves et d'infections respiratoires.

Antonio Guterres souligne que les conditions actuelles rendent impossible la conduite d'opérations humanitaires significatives.

« Nous préparons néanmoins des options pour surveiller la mise en oeuvre de la résolution, même si nous reconnaissons que dans les circonstances actuelles, ce n'est pas tenable. »

Bien que la livraison de fournitures par le point de passage de Rafah se poursuive, les quantités sont insuffisantes et ont diminué depuis la fin de la pause, a déclaré Guterres.

« Nous sommes tout simplement incapables d'atteindre les personnes dans le besoin à l'intérieur de Gaza. La capacité des Nations unies et de ses partenaires humanitaires a été décimée par les pénuries d'approvisionnement, le manque de carburant, les communications interrompues et l'insécurité croissante. »



Il ajoute que le personnel humanitaire a rejoint la grande majorité des civils gazaouis en évacuant

vers le sud de la bande de Gaza avant l'avancée des attaques militaires israéliennes. Le secrétaire général de l'ONU souligne également la nature irréversible de la catastrophe.

« Au moins 130 collègues de l'UNRWA ont été tués, souvent avec leur famille », fait-il remarquer.

« Nous sommes confrontés à un risque grave d'effondrement du système humanitaire. La situation dégénère rapidement en catastrophe aux implications potentiellement irréversibles pour les Palestiniens dans leur ensemble et pour la paix et la sécurité dans la région. Une telle issue doit être évitée à tout prix », ajoute le secrétaire général dans sa lettre.

« La communauté internationale a la responsabilité d'user de toute son influence pour empêcher une nouvelle escalade et mettre fin à cette crise.

« J'exhorte les membres du Conseil de sécurité à faire pression pour éviter une catastrophe humanitaire.

« Je réitère mon appel à la déclaration d'un cessez-le-feu humanitaire.

« C'est urgent. La population civile doit être épargnée. Avec un cessez-le-feu humanitaire, les moyens de survie peuvent être rétablis et l'aide humanitaire peut être acheminée en toute sécurité et en temps voulu dans toute la bande de Gaza », conclut la lettre.



Les États-Unis opposent leur veto à une autre résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu

Le 8 décembre, les États-Unis ont opposé leur veto à une nouvelle résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant un cessez-le-feu à Gaza. Le projet de résolution, présenté par les Émirats arabes unis, exigeait la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers et garantissait l'accès de l'aide humanitaire. Il réitère la demande que toutes les parties respectent leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire, notamment

en ce qui concerne la protection des civils, et demande au secrétaire général de faire rapport au Conseil, de manière urgente et continue, sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la résolution.



Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur le cessez-le-feu à Gaza, 8 décembre 2023

Treize membres du Conseil, dont trois membres permanents, la Chine, la France et la Fédération de Russie, ont voté en faveur de la résolution. Les États-Unis ont opposé leur veto et la Grande-Bretagne, autre membre permanent du Conseil de sécurité, s'est abstenue.

L'auteur du projet de résolution, Mohamed Issa Abushahab, des Émirats arabes unis, a déclaré qu'il avait été coparrainé par au moins 97 États membres de l'Assemblée générale en l'espace de 24 heures. Le texte est « bref, simple et crucial », a-t-il déclaré. « L'impératif actuel doit l'emporter sur toute autre considération », a-t-il ajouté, appelant à l'arrêt immédiat des bombardements sur Gaza.

Le représentant permanent adjoint des États-Unis, Robert A. Wood, a expliqué le veto américain par les raisons suivantes :

- 1) Les auteurs du projet ont refusé d'inclure une formulation condamnant l'attaque terroriste du Hamas contre Israël le 7 octobre.
- 2) Les auteurs ont refusé d'ajouter une formulation réaffirmant que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) doit être autorisé à accéder aux otages toujours détenus par les terroristes du Hamas et à leur fournir un traitement médical.
- 3) Le texte ne reconnaît pas le droit d'Israël de se défendre.
- 4) La résolution « est non seulement irréaliste mais dangereuse; elle laissera simplement le Hamas en place, capable de se regrouper et de répéter ce qu'il a fait le 7 octobre ». « Tant que le Hamas s'accrochera à son idéologie de destruction, tout cessez-le-feu sera au mieux temporaire », a-t-il déclaré.

La directrice exécutive de Médecins sans frontières-USA, Avril Benoît, a publié une déclaration condamnant le veto américain en expliquant qu'en « opposant leur veto à cette résolution, les États-Unis sont les seuls à voter contre l'humanité ». « Le veto américain les rend complices du carnage à Gaza. » « En continuant à fournir une couverture diplomatique aux atrocités commises à Gaza, les États-Unis montrent que le droit international humanitaire peut être appliqué de manière sélective

et que la vie de certaines personnes a moins d'importance que celle d'autres. Israël a continué à attaquer sans discrimination les civils et les structures civiles, à imposer un siège qui équivaut à une punition collective pour l'ensemble de la population de Gaza, à forcer des déplacements massifs et à refuser l'accès aux soins médicaux vitaux et à l'aide humanitaire. Les États-Unis continuent d'apporter un soutien politique et financier à Israël dans la poursuite de ses opérations militaires, sans se soucier du terrible tribut payé par les civils. Pour que les humanitaires puissent répondre aux besoins énormes, nous avons besoin d'un cessez-le-feu maintenant », a ajouté la directrice de Médecins sans frontières-USA.

Le premier représentant permanent adjoint de la Russie auprès des Nations unies, Dmitry Polyansky, a déclaré : « Nos collègues américains ont condamné à mort des milliers, voire des dizaines de milliers, de civils supplémentaires en Palestine et en Israël, y compris des femmes et des enfants, ainsi que les travailleurs de l'ONU qui tentent de les aider. L'histoire jugera de ce que Washington a fait. » Il a ajouté : « On peut dire beaucoup de belles paroles, mais vides de sens, sur la démocratie, les droits humains, la paix, la sécurité, certains règles et règlements mais aujourd'hui, nous avons appris la véritable valeur de ces mots puisque deux membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont préféré rester complices du massacre brutal perpétré par Israël. »

L'agence de presse chinoise *Xinhua* a publié un éditorial :

« Alors que le monde entier réclame la paix, les États-Unis se sont une nouvelle fois opposés à la communauté internationale en opposant leur veto à un projet de résolution exigeant un cessez-le-feu humanitaire immédiat dans la bande de Gaza.

« La situation actuelle a obligé le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à invoquer l'article 99 de la Charte des Nations unies pour demander au Conseil de sécurité d'appeler à un cessez-le-feu. C'est la première fois en plus de 50 ans que cet article, qui stipule que le secrétaire général peut informer le Conseil des questions qu'il estime menacer la paix et la sécurité internationales, est invoqué.

« En tant que superpuissance mondiale, les États-Unis devraient prendre leurs responsabilités et se joindre aux autres membres du Conseil de sécurité pour unir leurs efforts en vue d'atteindre l'objectif commun de mettre fin au conflit à Gaza, afin de donner au peuple palestinien l'espoir de survivre et au Moyen-Orient l'espoir de connaître la paix. »



Rapports sur les succès remportés par la résistance palestinienne à Gaza

La résistance palestinienne affirme qu'Israël a perdu à ce jour entre 400 et 500 véhicules militaires israéliens, dont la plupart sont des chars Merkava. Ses affirmations sont étayées par des preuves vidéo et le média Axios, basé à Arlington, en Virginie, considère que les affirmations de la résistance sont légitimes. Axios affirme avoir fait des recherches sur les capacités militaires israéliennes. Citant des informations sur la défense israélienne, Axios affirme qu'Israël possède près de 2 200 chars. D'autres sources affirment que 1 750 de ces chars sont prêts au combat, répartis équitablement entre le nord, le sud, le centre et les frontières orientales du pays, à savoir la région de la vallée du Jourdain.

Axios souligne qu'il est important de garder à l'esprit qu'un grand nombre de ces chars sont

positionnés à la frontière poreuse entre Israël et le Sinaï, et qu'un grand nombre d'entre eux ne sont pas encore entrés dans la guerre contre Gaza pour sécuriser la soi-disant enveloppe de Gaza. Il conclut qu'« une simple équation mathématique démontre qu'Israël n'a tout simplement pas la capacité militaire de supporter ses pertes matérielles sur le champ de bataille pour les mois à venir, et encore moins pour les années à venir ».

Le rapport fourni par les Brigades Al-Qassam avant la fin de semaine des 9 et 10 décembre indique qu'« au cours des 72 dernières heures, les combattants d'Al-Qassam ont complètement ou partiellement détruit 135 véhicules militaires sur tous les axes de combat de la bande de Gaza ».



Un nombre important de soldats israéliens ont été tués, blessés ou déclarés invalides

Les sources médiatiques israéliennes rapportent que plus de 5 000 soldats israéliens ont été blessés dans des combats à Gaza depuis le 7 octobre, alors que des représentants israéliens mettent en garde contre une crise imminente de santé mentale, selon un article du 9 décembre d'un quotidien israélien. Des spécialistes du ministère israélien de la Défense ont dit que les unités de réhabilitation avaient soigné 60 soldats blessés par jour depuis le début de la guerre à Gaza.

Au moins 420 soldats israéliens ont été tués depuis le 7 octobre, a dit Limor Luria, directeur général adjoint et responsable du département de réhabilitation du ministère de la Défense, au quotidien *Yedioth Ahronoth*. Au moins 2 000 soldats israéliens ont été déclarés invalides, alors que le personnel de la santé « s'empresse à donner des congés médicaux aux blessés afin de recevoir de nouveaux patients », rapport le quotidien. « Nous n'avons jamais connu une telle situation », dit Luria, qui confirme que 5 000 soldats ont été blessés depuis le début des combats. Soixante pour cent des blessés ont subi des blessures graves aux mains et aux pieds, et il y a de nombreuses amputations, selon le rapport. Près de 12 % des blessures sont des blessures à la rate et aux reins et une rupture des organes internes, ont dit les porte-parole.



Israël assassine un éminent intellectuel palestinien

Les Palestiniens à l'échelle mondiale pleurent la perte de Refaat Alareer, un éminent intellectuel, traducteur, poète et activiste qui a été ciblé, traqué et assassiné dans une frappe aérienne israélienne contre la maison de sa soeur dans la ville de Gaza. Il avait 44 ans. Les peuples du monde sont avec eux, ils pleurent avec eux et, comme eux, ils luttent pour vaincre.

Refaat Alareer était un intellectuel respecté de littérature anglaise à l'Université islamique de Gaza. Il était très apprécié en tant que tribun du peuple, un mentor pour toute une génération de jeunes Palestiniens et une voix de la résistance face à l'occupation et l'agression israéliennes. Un collègue universitaire a dit : « Ce n'est pas exagéré de dire que Refaat, dans



presque tous ses cours, encourageait ses étudiants à écrire au sujet de l'occupation et de notre lutte en tant que Palestiniens à Gaza. » Un autre a écrit : « Israël a tué Refaat, mais les gens comme lui sont difficiles à tuer. Non seulement a-t-il laissé ses poèmes, ses interviews, ses livres, ses publications médiatiques et ses récits, mais il a aussi laissé toute une génération d'écrivains et d'activistes qui vont continuer la puissante oeuvre qu'il a entreprise et qui ne sera jamais réduite au silence. La voix de Refaat ne mourra jamais, puisque Gaza continuera toujours d'écrire. »

Les colonialistes européens savaient que pour éradiquer un peuple, ils devaient détruire sa culture. C'est pourquoi après avoir échoué à éliminer les peuples autochtones aux États-Unis et au Canada, ils ont intuités les pensionnats autochtones dans le but de commettre un génocide culturel contre eux, de les priver de leur langue, de leur pensée, de leur spiritualité et de leurs systèmes de valeur. C'est pour la même raison que les Nazis ont implacablement massacré l'intelligentsia polonaise lorsqu'ils ont envahi la Pologne le 1er septembre 1939. Le méprisable ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger, tentant d'éradiquer la résistance grecque, avait aussi déclaré qu'à moins de décimer la culture grecque, les Grecs resteraient toujours unis.

Les impérialistes américains, dans leur campagne brutale de « choc et effroi » en Irak, ont détruit des trésors de l'antiquité de ce berceau de la civilisation, ont méprisé et déformé le contenu communiqué dans la langue et la pensée irakiennes. De même, leurs campagnes de désinformation ont comme but de dénigrer la culture des peuples, ce qui cimente les relations entre les humains et entre les humains et la nature, établies au cours de leur existence en tant que peuple. Les attaques délibérées des sionistes israéliens contre des éminents intellectuels palestiniens visent à détruire leur unité, leur cohérence et les idéaux auxquels les intellectuels donnent vie. Jamais ils ne réussiront. Les vieilles générations de la Palestine ont tracé une voie pour la jeune génération qui défend leur dignité et leur droit d'être. Ils luttent pour vaincre. Les sionistes seront vaincus.

Le 1er novembre, dans le feu de sa courageuse résistance et de celle de son peuple à l'assaut actuel contre Gaza, Refaat a gazouillé un poème désormais célèbre, qu'il a épinglé en haut de sa page, disant comment il voulait qu'on se souvienne de lui, devait-il mourir. Il a écrit :

*Si je dois mourir,
tu dois vivre
afin de pouvoir raconter mon histoire,
afin d'acheter un brin de tissu
et de la corde
(qu'il soit blanc avec une longue extrémité)
pour qu'un enfant, quelque part à Gaza,
fixant le ciel droit dans les yeux,
en attendant son père qui est parti en fumée –
et qui n'a dit adieu à personne,
ni à sa propre chair ni à lui-même –
voit le cerf-volant,
mon cerf-volant que tu as fabriqué, qui vole là-haut,
et qu'il pense, pour un instant,
que c'est un ange qui lui ramène l'amour.
Si je dois mourir,
qu'il soit source d'espoir,
qu'il soit un conte.*

Ce sera fait, encore et encore, jusqu'à la victoire.



L'administration Biden contourne le Congrès et le Sénat pour expédier des armes en Israël



Le personnel de l'administration Biden demande au président américain de mettre en oeuvre un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, le 13 décembre 2023.

Le président américain Joe Biden, qu'on appelle maintenant Joe le Génocidaire parce qu'il appuie et finance la guerre génocidaire d'Israël contre le peuple palestinien, tente depuis des mois d'obtenir plus de 100 milliards de dollars comme somme supplémentaire pour financer la guerre en Israël et en Ukraine. Pour qu'ils soient adoptés, les projets de loi doivent être approuvés dans les deux chambres, mais il n'a pas été en mesure d'obtenir l'approbation dans aucune des deux. Ainsi, le 8 décembre, le département d'État a envoyé une déclaration d'urgence aux législateurs pour la vente de milliers de munitions de chars d'assaut en Israël. La vente violait le délai habituel de 20 jours généralement alloué aux comités du Congrès pour étudier de telles ventes, informent les agences de nouvelles.



CNN a rapporté le 13 décembre que « l'administration Biden n'a présentement pas l'intention d'imposer des conditions sur l'aide militaire qu'il fournit à Israël », ajoutant qu'elle fait face à « des appels grandissants des législateurs démocrates et des organisations des droits humains que les États-Unis cessent de fournir des armes à moins qu'Israël en fasse davantage pour protéger les civils de Gaza ». L'absence de conditions serait l'un des facteurs empêchant l'appui au projet de loi.

L'administration Biden dit qu'elle « s'attend à ce

que les alliés et partenaires utilisent de l'équipement fabriqué aux États-Unis conformément au droit humanitaire internationale et a fait valoir qu'Israël a intégré des avocats militaires dans ses unités des Forces de défense pour déterminer au préalable si une frappe sera proportionnelle et légale », rapporte CNN. CNN poursuit en disant que « les États-Unis ne considèrent pas la mort de civils à cause d'une opération militaire comme étant en violation des lois régissant les conflits armés, a expliqué un des porte-parole américains, parce que ce n'est pas la norme établie par le droit humanitaire international — qui dit que seuls les civils ne doivent pas être directement ciblés dans ces attaques. Les États-Unis décident de la légalité des opérations d'Israël selon que les frappes sont proportionnelles et visent une cible militaire légitime. Mais les représentants reconnaissent qu'ils ne font pas des évaluations en temps réel de chaque frappe israélienne, de quelle arme a été utilisée et de combien de civils ont été tués en conséquence. » Les États-Unis ont l'obligation en vertu du droit international de ne pas contribuer sciemment à des actes répréhensibles sur le plan international commis par d'autres États.

Une tentative de faire approuver une dépense de guerre de 111 milliards de dollars par le sénat le 6 décembre a échoué parce que les querelles factionnelles au sein des cercles dirigeants ont atteint un nouveau sommet. Selon les calculs américains, la guerre, et son financement, servent à unir la bureaucratie et les fonctions qui rivalisent pour le pouvoir, mais cela ne marche plus. Qu'elles soient démocrates ou républicaines, ces factions ne fonctionnent plus en tant que partis politiques ayant des objectifs politiques, mais en tant que cartel, avec des factions dans des factions se disputant pour davantage de pouvoir, chacune défendant des intérêts différents et se montrant peu préoccupée par la situation des peuples au pays ou à l'étranger.

Dans ce plus récent vote au Sénat, le lien entre la guerre à l'étranger et la répression accrue au pays était évident. Les forces cherchant à bloquer le financement prônaient plutôt d'augmenter les attaques contre les immigrants et les réfugiés et une plus grande militarisation au sud, à la frontière avec le Mexique. D'autres refusent de financer l'Ukraine. Malgré un appel de Biden lui-même et le fait que le secrétaire d'État Blinken ait témoigné de l'importance de financer l'Ukraine, le projet de loi n'a pas été adopté. À la Chambre des représentants, le projet de loi pour un financement accru n'a même pas été pris en compte et c'est plutôt un financement de seulement 14 milliards de dollars pour Israël qui a été adopté par le Congrès le 2 novembre. Ce projet de loi, présenté par les républicains, visait à détourner des fonds du budget de l'Internal Revenue Service pour envoyer de l'aide à Israël. Il a finalement été rejeté par le Sénat le 14 novembre, où les démocrates sont majoritaires.

Le Congrès sera bientôt en pause hivernale, sans que l'administration Biden n'ait réussi à obtenir un financement additionnel pour la guerre. Comme pour l'Afghanistan, l'Ukraine et Israël représentent de nouveaux échecs de la politique étrangère de Biden, reflétant le refus des États-Unis de prendre en compte les peuples et leur résistance.



Les États-Unis continuent d'orchestrer le massacre israélien à Gaza et en Cisjordanie occupée

Les États-Unis ont approvisionné Israël en plus de 10 000 tonnes d'équipement militaire depuis le début de la guerre à Gaza le 7 octobre, a souligné le ministère israélien de la Défense dans un communiqué. Le 200e avion de transport rempli d'équipement militaire est arrivé en Israël, lit-on dans le communiqué.

Montrant une fois de plus son extrême arrogance et son excès de confiance, le gouvernement américain a annoncé un plan d'action « diversifié d'après-guerre » qui prévoit une Autorité palestinienne (AP) « renouvelée » installée comme dirigeante de la bande de Gaza « quand la guerre entre Israël et les factions de la résistance palestinienne tirera à sa fin », selon les représentants du département d'État et de la Maison-Blanche qui ont parlé avec POLITICO. Le représentant du Conseil de la sécurité nationale Brett McGurk serait le responsable du plan visant à imposer l'AP en tant qu'autorité fantoche à Gaza. Il a dit du plan que c'était « le meilleur de toutes les mauvaises options ».



Des débardeurs d'Oakland refusent de charger des armes sur un navire en route pour Israël, 3 novembre 2013

Cela en dépit des résultats d'un sondage d'opinion publique mené dans les territoires palestiniens occupés en juillet, où 63 % des répondants s'entendaient pour dire que la survie de l'AP bénéficie avant tout à Israël, et que 50 % disaient qu'ils appuyaient soit l'effondrement ou le démantèlement de l'organisation. En outre, à savoir qui ils choisiraient entre le dirigeant de l'AP Mahmoud Abbas et le chef politique du Hamas Ismail Haniyeh dans des élections hypothétiques, l'appui pour Haniyeh était de 56 % des participants. En revanche, seulement 33 % ont dit qu'ils appuieraient Abbas. Le drapeau du Hamas fait désormais partie intégrante des manifestations en Cisjordanie.



Une manifestation bloque l'usine Boeing au Missouri, 6 novembre 2023.



Les Travailleurs unis de l'automobile se joignent à l'appel à un cessez-le-feu permanent à Gaza



Les principaux syndicats américains se rassemblent à la Maison-Blanche pour appeler à un cessez-le-feu, le 1er décembre 2023.

Les Travailleurs unis de l'automobile (UAW) a soutenu l'appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza. L'UAW est le plus grand syndicat à le faire à ce jour, avec environ 400 000 membres actifs et plus de 580 000 membres retraités. Les membres de l'UAW ont rejoint ceux des syndicats de tout le pays qui se sont joints à un grand groupe de grévistes de la faim le 1er décembre qui manifestent en soutien à la Palestine devant la Maison Blanche et exigent un cessez-le-feu. Lors de la conférence de presse, les orateurs se sont succédé pour dénoncer le président Joe Biden pour avoir soutenu et financé les bombardements israéliens et le siège de Gaza. Parmi les participants figuraient des organisations palestiniennes et juives, la Coalition of Labor Union Women et l'Asian Pacific American Labor Alliance, des militants antiguerre et des défenseurs des droits humains, et bien d'autres encore, tous unis dans leur soutien à la Palestine.

L'appel de l'UAW souligne la nécessité de « construire une communauté mondiale de solidarité ». « Nous nous sommes opposés au fascisme pendant la Deuxième Guerre mondiale, à la guerre du Vietnam et à l'apartheid en Afrique du Sud, et nous avons mobilisé les ressources des syndicats dans ce combat », ont déclaré sans équivoque les responsables de l'UAW.

Étant donné que Joe Biden a rejoint les piquets de grève de l'UAW pour continuer à être considéré comme un « syndicaliste », la résolution de l'UAW lui demandant directement d'oeuvrer en faveur d'un cessez-le-feu permanent revêt une importance encore plus grande. Loin d'être connu comme un « syndicaliste », Joe Biden est désormais surnommé « Joe le génocidaire ».

L'UAW rejoint les autres syndicats nationaux qui exigent un cessez-le-feu, notamment le Syndicat américain des travailleurs des postes (APWU), les Travailleurs unis de l'électricité, de la radio et de la machinerie (UE) et l'Union internationale des peintres et métiers connexes, (IUPAT). Les syndicats d'enseignants et de travailleurs de la santé, notamment le National Nurses United, les

syndicats d'enseignants de Chicago, Boston et Portland, et d'autres syndicats ont également exigé un cessez-le-feu immédiat.

Les efforts d'organisation déployés par les membres de la base partout aux États-Unis sont tels qu'on demande également à l'AFL-CIO d'appuyer un appel en faveur d'un cessez-le-feu permanent maintenant. Le président de l'APWU, Mark Dimondstein, qui est également vice-président de l'AFL-CIO, plaide pour que l'AFL-CIO prenne position contre la guerre contre les Palestiniens.

Un appel lancé par l'UE, l'UAW et les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) a recueilli l'appui de plus de 2800 sections locales syndicales, dont celles de l'Union internationale des employés des services (SEIU), des Syndicats des Métallurgistes (USW), de la Fédération américaine des employés des États, comtés et municipalités (AFSME), Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE), Unite Here et plus.

Comme d'autres résolutions, en plus d'un cessez-le-feu, l'appel exige que l'eau, le carburant, la nourriture et l'aide humanitaire soient autorisés à Gaza. Reflétant l'esprit internationaliste évident dans les nombreuses actions à travers le pays où les travailleurs se mobilisent, il dit : « Nous exprimons notre solidarité avec tous les travailleurs et notre désir commun de paix en Palestine et en Israël, et nous appelons le président Joe Biden et le Congrès à réclamer un cessez-le-feu immédiat et à mettre fin au siège de Gaza. »

Les actions persistantes pour la Palestine montrent également que les travailleurs ne se contentent pas d'adopter des résolutions, mais qu'ils collaborent également avec les nombreuses organisations qui défendent les droits des Palestiniens. Dans le passé, les travailleurs et leurs syndicats ont pris la décision de refuser de charger du matériel de guerre, par exemple à destination de l'Irak, ou de refuser de décharger des marchandises, par exemple en provenance d'Afrique du Sud, et la demande est de prendre des mesures similaires aujourd'hui.



D'autres villes appellent à un cessez-le-feu à Gaza

En plus de la discorde au Congrès, l'appui inconditionnel de Joe Biden à Israël, malgré une escalade du génocide et des crimes de guerre, pousse d'autres villes à adopter des résolutions exigeant un cessez-le-feu et la fin du siège de Gaza. Parmi les grandes villes qui ont adopté des résolutions, mentionnons : Akron, en Ohio; Atlanta, en Géorgie; Détroit, au Michigan; Oakland et Richmond, en Californie; Providence, à Rhode Island; Seattle, à Washington, et Wilmington, à Delaware.

L'adoption des résolutions est toujours accompagnée d'une grande mobilisation du public qui intervient dans les assemblées des conseils municipaux, souvent pendant des heures, exigeant qu'on appuie la Palestine. L'indignation de l'opinion publique est telle que la plupart des résolutions demandent également une augmentation de l'aide humanitaire pour Gaza, notamment du carburant, de la nourriture et des fournitures médicales. Certaines, comme celles de Richmond et d'Ypsilanti, au Michigan, appellent aussi à mettre fin à l'aide des États-Unis à Israël, et les gens dénoncent le fait que de nombreux bombardiers, des tonnes de bombes, des chars d'assaut et des armes continuent d'être envoyés en Israël.

Différentes organisations se mobilisent pour obtenir davantage de résolutions et encouragent les villes à adopter d'autres mesures, comme le boycott et le désinvestissement.



À titre d'information

L'activation de la Convention sur le génocide contre Israël et les États complices

Le professeur Francis Boyle, avocat américain spécialisé dans les droits humains et professeur de droit international à la faculté de droit de l'université de l'Illinois, soutient qu'en invoquant la Convention sur le génocide, les tentatives de traduire Israël devant la Cour internationale de justice peuvent être couronnées de succès. Cette idée est exposée par le professeur Boyle, notée par Craig Mokhiber, lanceur d'alerte des Nations unies, soutenue par Mairead Maguire, lauréate du prix Nobel de la paix, et exposée dans un article par l'écrivain et militant politique jordanien-palestinien Sam Hussein.

Dans un rapport publié par *Presenza* le 5 décembre, Sam Hussein plaide en faveur d'une combinaison d'actions de manifestation de masse et de démarches diplomatiques. Plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, le Bangladesh, la Bolivie, les Comores, Djibouti, la Colombie, l'Algérie et la Turquie, ont demandé à la Cour pénale internationale de poursuivre des responsables israéliens, mais la cour n'a pris aucune mesure. Sam Hussein dit : « La Cour internationale de justice, également appelée la Cour mondiale, s'est en revanche prononcée contre Israël. Mais jusqu'à présent, il s'agissait d'avis consultatifs. Elle s'est prononcée contre Israël dans une affaire concernant son mur en 2004. Dans une autre affaire dont elle est saisie, elle devrait se prononcer contre les politiques à long terme d'Israël. »

Sam Hussein cite l'argument du professeur Boyle comme suit :

« Nous devons continuer à faire pression directement contre les gouvernements américain et israélien, mais leurs coeurs sont comme de la pierre. Si nous parvenons à convaincre d'autres États d'invoquer la Convention sur le génocide, cela pourrait être un arrêt clé pour limiter le massacre.

« De plus, il pourrait s'agir d'un tournant dans les relations mondiales. Si la Cour internationale de justice rendait un arrêt d'urgence positif, cela isolerait considérablement les États-Unis et Israël aux Nations unies. Les États-Unis essaieraient bien sûr de bloquer toute action au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Mais avec une décision de la Cour mondiale, soutient Francis Boyle, le terrain serait préparé pour que l'Assemblée générale s'affirme en recourant à la procédure « Union pour le maintien de la paix ». Combiné à des manifestations soutenues, comme [contre] l'OMC et d'autres confrontations critiques, le coût de la poursuite du massacre pourrait devenir insoutenable. De plus, un arrêt de la Cour mondiale pourrait faciliter d'autres efforts juridiques, comme la juridiction universelle.

« Pour que tout cela se produise, un pays doit aller de l'avant et invoquer la Convention sur le génocide.

« Ne vous y trompez pas : tout pays qui le ferait pourrait bien être pris pour cible de manière insidieuse par les États-Unis et Israël. Ce pays devrait bénéficier de tout le soutien que les personnes de bonne volonté peuvent rassembler. »

Craig Murray, ancien ambassadeur britannique en Ouzbékistan d'août 2002 à octobre 2004, décrit dans un article du 13 novembre ce que les États parties peuvent faire en vertu de la convention, à savoir que chacun a le droit de dénoncer le génocide en cours à Gaza et de le signaler aux Nations unies. Il précise que :

« Dans le cas où un autre État partie conteste l'allégation de génocide – et Israël, les États-Unis et le Royaume-Uni sont tous des États parties -, la Cour internationale de justice est tenue de se prononcer sur 'la responsabilité d'un État pour génocide' ».

La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide

La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide a été présentée à l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) en décembre 1948. Elle faisait suite à la résolution de 1946 de l'AGNU qui reconnaissait le génocide comme un crime international et appelait à la création d'un traité contraignant pour prévenir et punir sa perpétration. La Convention est entrée en vigueur le 12 janvier 1951. Aujourd'hui, 152 États parties ont signé et ratifié la convention ou y ont adhéré.

Craig Murray écrit : « Les articles pertinents de la convention sur le génocide sont les suivants :

Article VIII

Toute Partie contractante peut saisir les organes compétents de l'Organisation des Nations Unies afin que ceux-ci prennent, conformément à la Charte des Nations Unies, les mesures qu'ils jugent appropriées pour la prévention et la répression des actes de génocide ou de l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III.

Article IX

Les différends entre les Parties contractantes relatifs à l'interprétation, l'application ou l'exécution de la présente Convention, y compris ceux relatifs à la responsabilité d'un Etat en matière de génocide ou de l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III, seront soumis à la Cour internationale de Justice, à la requête d'une partie au différend.

« Notez qu'ici ' parties au différend ' désigne les États contestant les faits du génocide, et non les parties au génocide/conflit. Tout État partie peut invoquer la Convention. Il ne fait aucun doute que les actions d'Israël constituent un génocide. De nombreux experts en droit international l'ont dit et l'intention génocidaire a été directement exprimée par de nombreux ministres, généraux et responsables publics israéliens. »

Définition du génocide

La définition du génocide en droit international dans la Convention sur le génocide, est la suivante :

Article II

Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe ;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

« Je ne vois aucun doute sur le fait que la campagne actuelle de bombardements de civils et de privation de nourriture, d'eau et d'autres nécessités vitales des Palestiniens par Israël équivaut à un génocide au sens des articles II a), b) et c).

« Il convient également de considérer les articles III et IV :

Article III

Seront punis les actes suivants :

- a) Le génocide ;
- b) L'entente en vue de commettre le génocide ;
- c) L'incitation directe et publique à commettre le génocide ;
- d) La tentative de génocide ;
- e) La complicité dans le génocide.

Article IV

Les personnes ayant commis le génocide ou l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III seront punies, qu'elles soient des gouvernants, des fonctionnaires ou des particuliers.

« Il existe, à tout le moins, de solides arguments *prima facie* selon lesquels les actions des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres, en fournissant ouvertement un soutien militaire direct destiné à être utilisé dans le génocide, constituent une complicité dans le génocide.. L'article IV stipule que les individus sont responsables, et pas seulement les États. Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le président des États-Unis, Joe Biden, et le premier ministre britannique, Rishi Sunak, portent donc une responsabilité individuelle. Il en va de même pour tous ceux qui ont appelé à la destruction des Palestiniens.

« Cela vaut vraiment la peine d'activer la Convention sur le génocide. Un jugement de la Cour internationale de Justice déclarant Israël coupable de génocide aurait un effet diplomatique extraordinaire et entraînerait des difficultés intérieures au Royaume-Uni et même aux États-Unis qui continueraient à subventionner et à armer Israël. »

La Cour internationale de justice est un organe des Nations unies. Craig Murray affirme que « si les États-Unis ont répudié sa juridiction obligatoire, ce n'est pas le cas du Royaume-Uni et l'UE l'accepte positivement ».

Il ajoute :

« Si la Cour internationale de justice (CIJ) conclut à l'existence d'un génocide, la Cour pénale internationale n'a pas à déterminer qu'un génocide a eu lieu. C'est important car, contrairement à l'auguste et indépendante CIJ, la CPI [Cour pénale internationale] est une institution fantoche des gouvernements occidentaux qui se dérobera si elle le peut. Mais si la CIJ conclut à l'existence d'un génocide et d'une complicité de génocide, la tâche de la CPI se réduira à déterminer quels individus en portent la responsabilité. C'est une perspective qui peut effectivement modifier les calculs des hommes politiques.

« C'est aussi le fait qu'une référence au génocide obligerait les médias occidentaux à aborder la question et à utiliser le terme, au lieu de se contenter de faire de la propagande sur le Hamas qui aurait des bases de combat dans les hôpitaux. De plus, un jugement de la CIJ déclencherait automatiquement une référence à l'Assemblée générale des Nations unies – et surtout pas au Conseil de sécurité, où l'Occident a le droit de veto. »



La pastèque, symbole de la résistance palestinienne

De plus en plus dans les manifestations en appui à la Palestine, on peut voir sur les pancartes des pastèques (ou melons d'eau). Le fruit a les mêmes couleurs que le drapeau palestinien et celui de la Grande révolte arabe du début XXe : le rouge, le noir, le vert et le blanc. C'est le symbole de la résistance palestinienne. Souvent les utilisateurs des médias sociaux affichent des images de pastèque au lieu du drapeau palestinien, pour éviter que leur compte ou leurs vidéos ne soient supprimés.

La pastèque est considérée comme un symbole politique depuis des décennies dans les territoires palestiniens, notamment lors de la première (8 décembre 1987 – 13 septembre 1993) et de la deuxième Intifada (28 septembre 2000 – 8 février 2005).



Hamilton, 5 novembre 2023

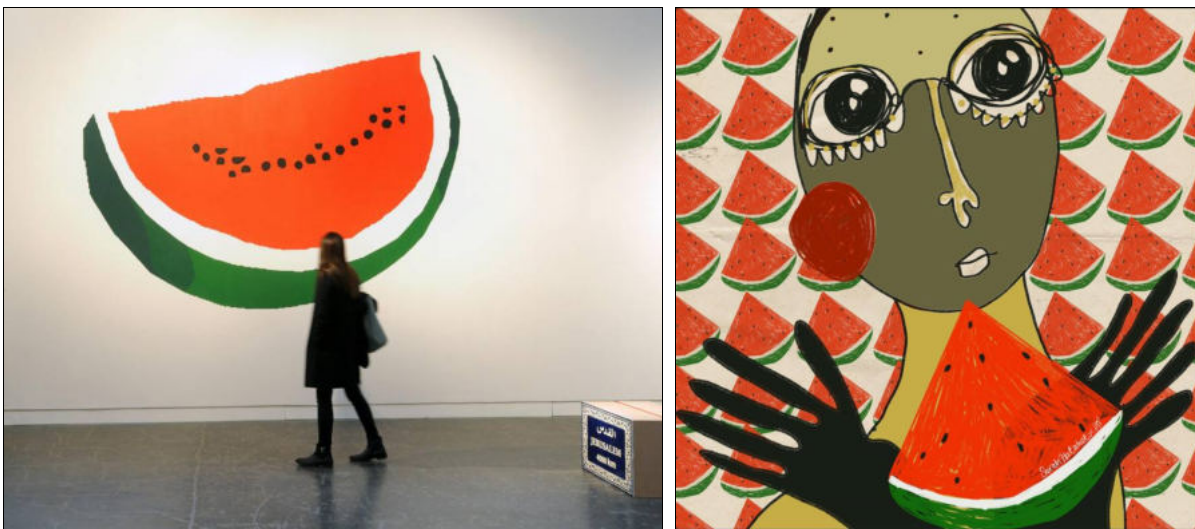
En 1967, dans la foulée de la guerre des Six jours opposant Israël à l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, qui vit l'État d'Israël tripler l'annexion territoriale, les forces israéliennes interdirent au peuple palestinien de brandir son drapeau dans les territoires occupés. Le simple affichage des quatre couleurs (rouge, noir, vert et blanc), placées côte à côte, était également banni. Pour contourner l'interdiction, le peuple palestinien se mit à brandir des pastèques et à les couper dans la rue, exposant leur écorce blanche, leur chair rouge, leurs pépins noirs et peau verte. Puis, l'interdiction d'afficher le drapeau palestinien a repris lors de la première Intifada et a pris fin en 1993, avec la signature des Accords d'Oslo. En 1993, après la signature, le drapeau rouge, noir, blanc et vert a été reconnu comme le drapeau de l'Autorité palestinienne, qui a été créé pour administrer Gaza et certaines parties de la Cisjordanie occupée.



Le choix de ce symbole est également lié à la souveraineté alimentaire des territoires. Durant la première Intifada, le gouvernement israélien a interdit aux agriculteurs palestiniens de planter plusieurs types de semences vivrières, dont celles des pastèques. À la place, les agriculteurs

israéliens ont planté des variétés hybrides produites par des sociétés israéliennes. Ce changement, de pair avec les conditions de l'occupation, a provoqué la quasi-extinction d'une variété locale de pastèque appelée *jadu'i*, connue pour sa résistance à la maladie et sa capacité d'adaptation au microclimat.

L'utilisation de la pastèque comme symbole de résistance a connu un nouvel essor au début de cette année. En janvier, lorsque le nouveau ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, a ordonné à la police de retirer les drapeaux palestiniens des espaces publics, affirmant que leur déploiement constituait un acte de « soutien au terrorisme », des images de pastèques sont apparues lors des marches. Lors d'une manifestation organisée en juillet à Jérusalem, des manifestants israéliens portaient des pancartes aux couleurs du drapeau palestinien, une pastèque ou le mot « liberté ». En août, un groupe de manifestants a porté des t-shirts avec des illustrations de pastèques lors d'un rassemblement à Tel Aviv pour protester contre les projets de réforme judiciaire du premier ministre Benjamin Netanyahu.



À gauche : Oeuvre de Khaled Hourani *Les couleurs du Drapeau palestinien*, présentée au centre des Arts contemporains de Glasgow en 2014. À droite : Oeuvre de Sarah Hatayet.

Dans le milieu artistique, la pastèque a aussi pris son espace. Voici un extrait du poème *Ode à la pastèque* écrit par Aracelis Girmay, une poétesse américaine :

*Et en Palestine,
Où c'est un crime de saluer
Le drapeau de la Palestine en Palestine,
Les moitiés de pastèque sont relevées
Contre les troupes israéliennes
Pour le rouge, le noir, le blanc, le vert
De Palestine.
Pour toujours,
J'aime ta couleur ourlée
Par croûte.*

Original anglais :

*& in Palestine,
Where it is a crime to wave
The flag of Palestine in Palestine,*

*Watermelon halves are raised
Against Israeli troops
For the red, black, white, green
Of Palestine.
Forever, I love you your color hemmed
By rind.*



(24 heures, Agence média Palestine, konbini.com, Le Monde avec AP et AFP, Noovo, vice.com. Photos : Agence média Palestine, Palestine Poster Project, G.R. Charania)



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca